

#



Université du Québec à Chicoutimi PLAN DE FORMATION EN LIGNE



2 h



0,4

Unité d'éducation continue

Entre droit de gestion & abus de pouvoir : un espace pour l'éthique

Description

Cette démarche d'accompagnement vise à cibler précisément le problème déontologique de l'abus de pouvoir tout en travaillant ensemble à dénouer une impasse à partir d'un outil de travail pratique et utile au quotidien.

Objectifs

Au terme de la formation, les participant-e-s seront en mesure de :

- Clarifier le vocabulaire : droit, gestion abus, pouvoir, éthique, déontologie ...
- Mettre des mots sur l'espace qui existe entre droit de gestion et abus de pouvoir...
- Pratiquer un outil de traitement éthique en contexte d'abus de pouvoir (IRE)

Contenu

- Tout en définissant les termes, établir un parallèle dans une perspective éthique entre droit de gestion et abus de pouvoir
- Établir avec les participant-e-s des exemples susceptibles de mettre en lumière une problématique d'abus de pouvoir
- Travailler ensemble à faire l'usage de l'outil IRE sur la base d'exemples identifiés précédemment.

Nombre d'heures

2 heures

Frais d'inscription

--

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux gestionnaires et aux dirigeants et dirigeantes d'organisations.

Formateur



Marc Jean, Ph. D.

Marc Jean, est professeur titulaire à l'Université du Québec à Chicoutimi depuis maintenant plus de vingt-cinq ans. Il exerce dans le domaine de l'éthique professionnelle et organisationnelle, à la fois à titre d'enseignant, de chercheur et de clinicien. Son approche pédagogique consiste à construire de nouveaux savoirs éthiques dans et à partir de la pratique en partenariat avec les participants.

Auteur de volumes et de plusieurs articles, il s'intéresse aux enjeux éthiques tels que portés par les acteurs de la vie organisationnelle. Docteur Jean vient également de voir paraître un numéro spécial de la revue internationale Organisations et Territoires. Ce numéro contient des conférences prononcées à Nancy, France, région de Lorraine, à la suite de colloques réalisés en 2015-2016-2017, respectivement aux trois personnes du singulier de l'éthique de Ricoeur.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.